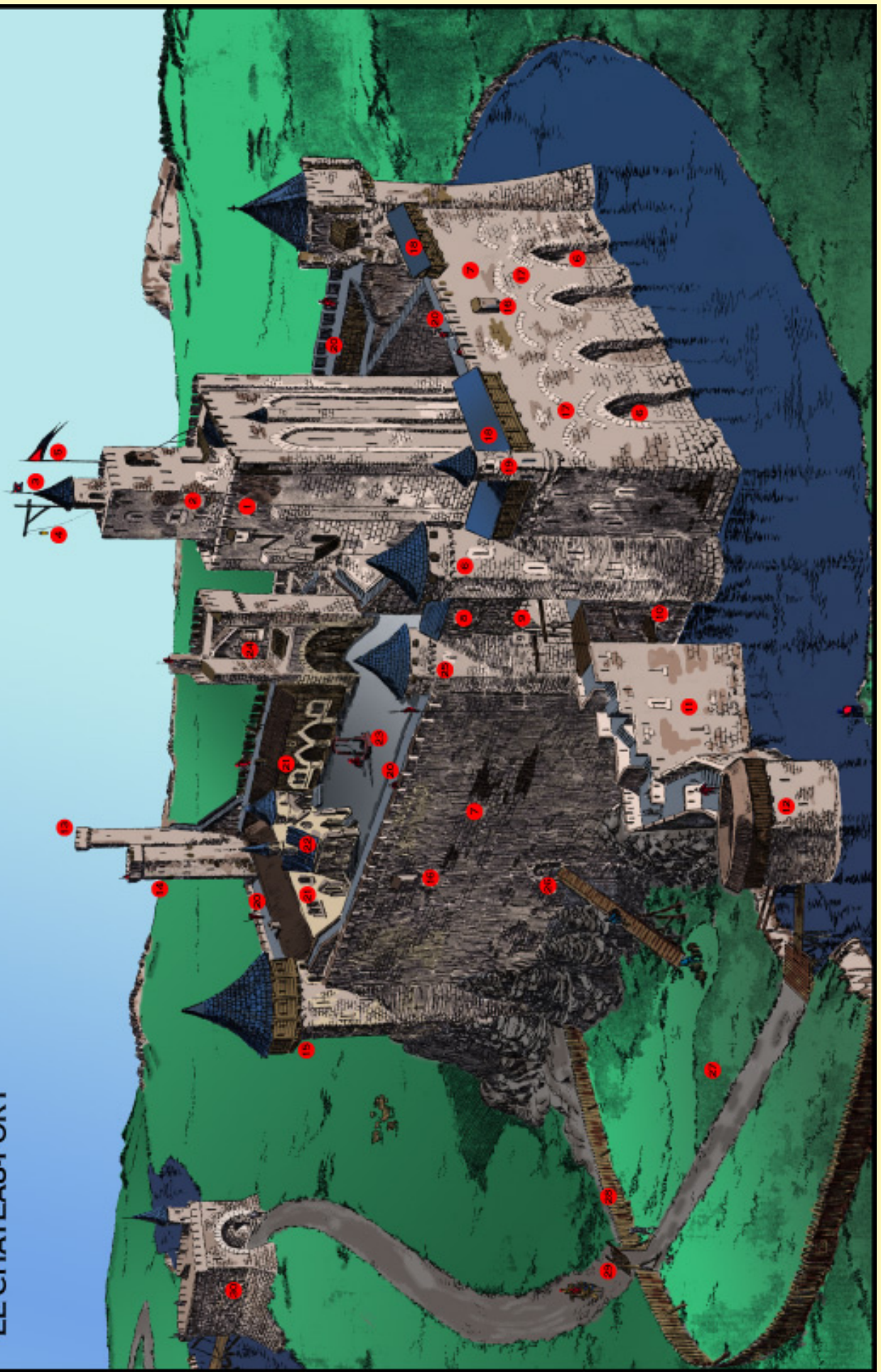


LE CHATEAU-FORT



LES PARTIES DU CHATEAU-FORT

1. **Le donjon** : Mot venant du latin «dominus», tour du seigneur. Tour maîtresse d'un château fort médiéval, demeure du seigneur. Elle dominait le château et formait le dernier retranchement de la garnison en cas d'attaque interne.
2. **L'échauguette** : Guérite en pierre, placée en encorbellement aux angles d'une muraille fortifiée ou d'une tour d'un château fort, d'un bastion, pour en surveiller les abords. Voir aussi : bretèche et poivrière.
3. **La girouette** : Plaque de métal qui, en tournant autour d'un axe vertical placé au sommet d'un édifice, indique par son orientation, la direction du vent. Les points cardinaux étant fixe par rapport à l'axe de rotation.
4. **Le signaleur** : Point lumineux (lanterne, fanal) placé au-dessus du donjon afin de prévenir les pèlerins de l'emplacement du château fort durant la nuit ou en période de temps sombre.
5. **La bannière ou l'oriflamme** : Drapeau, enseigne du seigneur représentant son blason. L'oriflamme est un petit étendard ou une ancienne bannière. Elle était utilisée durant les batailles ou placée au haut des tours du château fort.
6. **Les mâchicoulis** : Mot provenant de mâcher (écraser) et coulis (action de couler). Construction en surplomb des remparts permettant de jeter verticalement des projectiles et des matières incendiaires.
7. **Les remparts ou courtine ou mur continu de fortification** : Forte muraille, levée de terre, qui forme l'enceinte d'une forteresse, d'une ville fortifiée. La courtine est un mur rectiligne des remparts qui est compris entre deux bastions ou deux tours.
8. **La bretèche** : Logette rectangulaire à mâchicoulis faisant saillie sur une façade pour en renforcer les défenses. Mot provenant du latin médiéval : brittisca voulant dire fortification bretonne.
9. **Le pont-levis** : Pont mobile au-dessus d'un fossé, dont le tablier se relève pour fermer l'accès au château.
10. **La poterne** : Mot provenant du latin «posterala» voulant dire «porte de derrière». Petite porte dérobée qui servait à fuir ou à faire entrer des renforts à l'insu des assiégeants.
11. **La rampe crénelée à chicanes** : Chemin de ronde entrecoupé de murailles perpendiculaires au mur d'enceinte percés de meurtrières afin de repousser les attaques des envahisseurs pénétrant dans l'enceinte du château.
12. **La barbacane** : Ouvrage fortifié avancé percé de meurtrières, servant à défendre la porte d'une ville ou d'un château.
13. **La tour de guet** : Tour élevée permettant d'avoir une vision complète des alentours du château et permettant ainsi d'apercevoir au plus vite les assiégeants.
14. **La tour d'angle** : Tour se trouvant à la jonction de deux remparts ou de deux courtines et se trouvant à l'une des extrémités du château fort.
15. **La tour hourdée** : Tour d'un château fort surmontée de hourds en bois surplombant les murs. Les hourds étant une galerie de bois établie en surplomb autour du sommet des murs ou d'une tour du château fort.
16. **Les latrines extérieures** souvent confondues avec les bretèches : Lieu d'aisance de l'époque. Les toilettes du moyen âge à ne pas confondre avec les hourds ou les bretèches puisque les latrines se trouvaient en surplomb des remparts du château fort. Elle était construite en bois ou en pierre.
17. **Les arcs de décharge** : Arcs de maçonnerie qui servaient à consolider les murs du château fort en cas d'attaques venant d'armes tels que les trébuchets.
18. **Les hourds** : («hurdel», du Francisque «hurd», voulant dire «palissade»). Galerie de bois établie en surplomb autour du sommet des murs ou de tours d'un château fort.
19. **La poivrière** : Guérite de maçonnerie à toit conique placée en encorbellement (en surplomb) à l'angle d'un bastion ou à l'angle de deux remparts.

LES PARTIES DU CHATEAU-FORT (suite)

20. **Le chemin de ronde** : C'est un chemin très long situé tout le long de l'enceinte en haut des courtines. Les gardes qui faisaient leur ronde surveillaient les alentours. En cas d'attaque, les soldats, protégés par le crénelage pouvaient lancer des flèches ou des carreaux du haut des courtines sur les ennemis.
21. **Les logis** : Lieu d'habitation qui sert à héberger le seigneur et sa famille de même que les chevaliers les plus fidèles. Le logis est constitué par les cuisines, la grande salle où le seigneur reçoit ses hôtes, les chambres, l'oratoire qui permet d'honorer ses devoirs envers l'Eglise et l'étuve qui est une salle voûtée dans laquelle les châtelains prenaient des bains chauds.
22. **La chapelle** : Lieu consacré au culte dans une demeure particulière ou dans l'enceinte du château fort. Il est aussi appelé oratoire dans ce cas-là.
23. **La citerne ou le puits** : Cavité circulaire, profonde et étroite, à parois maçonnées, pratiquée dans le sol pour atteindre une nappe d'eau souterraine. Le puits était vital en période de siège et les agresseurs essayaient souvent de l'empoisonner afin de gagner le conflit.
24. **La tour ouverte à la gorge** : Tour ouverte vers l'intérieur du château qui permettait de le protéger aussi bien vers l'extérieur que vers l'intérieur.
25. **La tour à bec ou à éperon** : Tour circulaire se trouvant de part et d'autre du pont-levis. Elle était pourvue de multiples meurtrières afin de protéger au mieux le château en cas d'attaque.
26. **La poterne d'approvisionnement** : Porte dérobée du château par laquelle l'on pouvait amener la nourriture nécessaire aux personnes qui y vivaient ou s'y réfugiaient en temps de conflit.
27. **Les lices** : Palissade de bois entourant les châteaux ou les sites fortifiés réservée aux exercices et aux compétitions. C'est un champs clos où se déroulaient des joutes et des tournois. Entrer en lice : s'engager dans une compétition.
28. **La palissade ou la braie** : Barrière, clôture faite d'une rangée de pieux, de perches ou de planches afin de protéger les abords du château fort.
29. **La porte de barrière** : Porte de bois réalisée dans la palissade afin de filtrer les personnes se rendant dans l'enceinte du château.
30. **Le châtelet ou bastille** : Petit château fort destiné à la défense d'un pont, d'une route ou d'une voie d'accès. Il représentait l'avant-garde en temps de conflit et un lieu de passage obligatoire pour les personnes entrant dans l'enceinte du château fort.
31. **Les créneaux** : Ouvertures pratiquées à intervalles réguliers au sommet d'un rempart ou d'une tour et qui servaient à la défense des soldats se trouvant à l'intérieur du château.
32. **Les meurtrières** : Ouverture, fente verticale pratiquée dans un mur de fortification pour jeter des projectiles ou tirer sur des assaillants.
33. **Les douves** : Fossé souvent rempli d'eau qui entourait le château afin de le protéger des incursions ennemies.
34. **Les contreforts** : Piliers, saillies, murs massifs servant d'appui à un autre mur qui supporte une charge.
35. **La herse** : Grille de fer ou de bois armée par le bas de puissantes pointes, et qui, suspendue par des chaînes à l'entrée d'un château fort, d'une forteresse, pouvait être, à volonté, abaissée pour en défendre l'accès.